

Questions évoquées à l'issue de la séance du conseil municipal du 27 juillet 2020

- ❖ 1. installations sportives et aménagements divers en cours de réalisation :
 - Installation filet de Volley-ball dans le prolongement des jeux d'enfants et de la table de ping-pong.
 - Mise en place prochaine des modules du Skate Park. Ils ont été vérifiés et sécurisés par la pose de garde-corps et seront munis de matériaux destinés à limiter le bruit avant d'être installés.
 - Installation d'un filet de tennis amovible.
 - Aménagement d'un espace pour les « jeunes » au « grand stade » avec éclairage sur minuterie, installation d'une table de pique-nique et d'une poubelle.
 - Pose de blocs de rocher pour éviter la pénétration des voitures sur la parcelle du foyer.
- ❖ 2. Station d'épuration : Alès Agglomération va procéder à des extractions de boues beaucoup plus fréquentes pour améliorer le fonctionnement et limiter les odeurs dont se sont plaints certains habitants
- ❖ 3. Vigilance sécheresse mise en place dans le Gard avec les économies d'eau et les restrictions habituelles (voir site, panneau lumineux et affichage)
- ❖ 4. Campagne de stérilisation des chats errants : décalée d'une semaine par la SACPA, mais a commencé le lundi 27 juillet
- ❖ 5. Un projet de reprise du bar restaurant à partir du mois de novembre est en cours ; La licence IV achetée par la mairie pourra être mise à la disposition du repreneur potentiel moyennant un loyer mensuel de 30€ maximum la première année.
- ❖ 6. Les archives de la mairie : madame Bugat la directrice des archives départementales est venue pour une inspection approfondie (ce qui ne s'était pas produit depuis 1947!) Elle s'est montrée très satisfaite du travail de tri, de rangement et de réorganisation effectué par les secrétaires, dans le respect des règles de conservation en vigueur.
- ❖ 7. Commissions d'Alès agglomération : chacun des élus a pu s'inscrire aux commissions de son choix (27)
- ❖ 8. Bruit : Plusieurs habitants se sont plaints du bruit de nombreux chiens qui aboient constamment et perturbent réellement la vie des habitants en particulier la nuit. Un courrier va à nouveau être envoyé aux propriétaires de chiens concernés.
- ❖ 9. Document d'urbanisme : Dès la fin de l'été, le conseil décidera (après avoir consulté différents organismes) de faire appel à un cabinet d'urbanismes pour réaliser soit une Carte Communale soit un PLU.
- ❖ 10. Elsa Dardon indique que des terrains de sa famille sont disponibles pour planter de la lavande, ils n'ont pas été exploités depuis longtemps. Il est donc possible de les cultiver en bio. Ils se situent près du moulin et du four à chaux.
- ❖ 11. Edith BORNANCIN indique que 1/3 de la surface de la cave coopérative va passer en bio à partir du 1^{er} août 2020

**La Maire
Andrée ROUX**